

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 8 novembre 2024 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Huis clos

1. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination du sapeur-pompier volontaire X à partir du 1er janvier 2025.

2. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de ne pas renouveler la nomination du sapeur volontaire X et d'acter sa fin de service au 31 décembre 2024.

3. Secouriste-ambulancier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de renouveler la nomination de la secouriste-ambulancière X à partir du 1er janvier 2025.

Séance publique

4. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 04/10/2024.

5. Dotations communales 2025 - Répartition

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la répartition des dotations communales 2025 sur base du même pourcentage de répartition fixé par le Gouverneur pour 2015, lui-même résultant du calcul basé sur les différentes variables précisées dans son arrêté du 12/12/2014 ; La durée de validité de la présente décision est limitée à l'année civile 2025.

6. Budget 2025 - Projet définitif

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025 de la Zone de secours DINAPHI, conformément à la synthèse ci-dessous et ce, par 76.248 voix POUR (12 membres présents) représentant 67,82 % des dotations communales et provinciales, 0 CONTRE et 0 ABSTENTIONS :

Service ordinaire

Prévision des recettes : 26.380.462,22

Prévision des dépenses : 26.228.454,44

Résultat budgétaire présumé au 01/01/2026 : 152.007,78

Service extraordinaire

Prévision des recettes : 3.682.194,71

Prévision des dépenses : 3.682.194,71

7. Agrément AMU 2025-2026

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance des dispositions de l'arrêté royal du 4 juillet 2024 fixant les normes d'agrément des services ambulanciers actifs dans le cadre de l'aide médicale urgente, entré en vigueur le 1er septembre 2024, et de ses implications pour la zone de secours DINAPHI ; De prendre acte du dossier administratif pour la demande d'agrément provisoire.

8. MP Rénovation auto-échelle de Dinant - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2024-052 dont le montant estimé du marché "Rénovation auto-échelle du poste de Dinant " s'élève à € 309.917,36 hors TVA ou € 375.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure ouverte ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/745-98.

9. MP Achat d'un véhicule de transport de personnel - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges n° 2021 R3 021 relatif à un accord-cadre pluriannuel (4 ans) de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules de police et anonyme et la fiche du lot 40 n°2021 R3 029 F&N -lot40-D'ietenen Automotive SA pour un véhicule essence modèle Caddy Life de marque VOLSWAGEN, dont le montant estimé s'élève à € 24.793,39 hors TVA ou € 30.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché via une commande sur base de la centrale d'achat de la Police Fédérale ; De demander une offre détaillée à la société d'IETEREN Automotive via la centrale d'achat ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-52.

10. MP Achat et aménagement d'un véhicule de service pour la Logistique - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges n° 2022 R3 199 relatif à un accord-cadre pluriannuel de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules de police et anonymes ainsi que la fiche du lot 4 : 2022 R3 199 F&N-D'ieteren - 4 (ex42E) pour l'achat d'un véhicule Touran Highline de marque VOLSWAGEN, dont le montant estimé s'élève € 61.157,02 hors TVA ou € 74.000,00 21 % TVA comprise ; De passer le marché via une commande sur base de la centrale d'achat de la Police Fédérale 2022 R3 199 ; De demander une offre détaillée à la société d'IETEREN Automotive via la centrale d'achat ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-52.

11. MP Achat d'un véhicule pour l'équipe de plongeurs - Condition et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2024-061 dont le montant estimé du marché "Achat d'un véhicule plongée " s'élève à € 157.024,79 hors TVA ou € 190.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-98.

12. MP Achat d'un pick-up 4x4 - Condition et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2024-062 du marché "Achat d'un pick-up 4x4 et le montant estimé qui "s'élève à € 36.363,64 hors TVA ou € 44.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-98.

13. MP Achat 3 ambulances type fourgon - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2024-059 du marché "Achat de 3 ambulances type fourgon", et le montant estimé qui s'élève à € 413.223,14 hors TVA ou € 500.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure ouverte ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/743-98.

14. MP achat 3 armoires de séchage et désinfection pour EPI et EPC - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif technique des armoires de séchage et désinfection AR12 HAP Novven proposées par l'UGAP et le montant du marché estimé à € 14.500,00 hors TVA ou € 17.545,00 TVA comprise ; De passer la commande via la centrale d'achat de l'UGAP ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-98.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Pascal JACQUIEZ

